

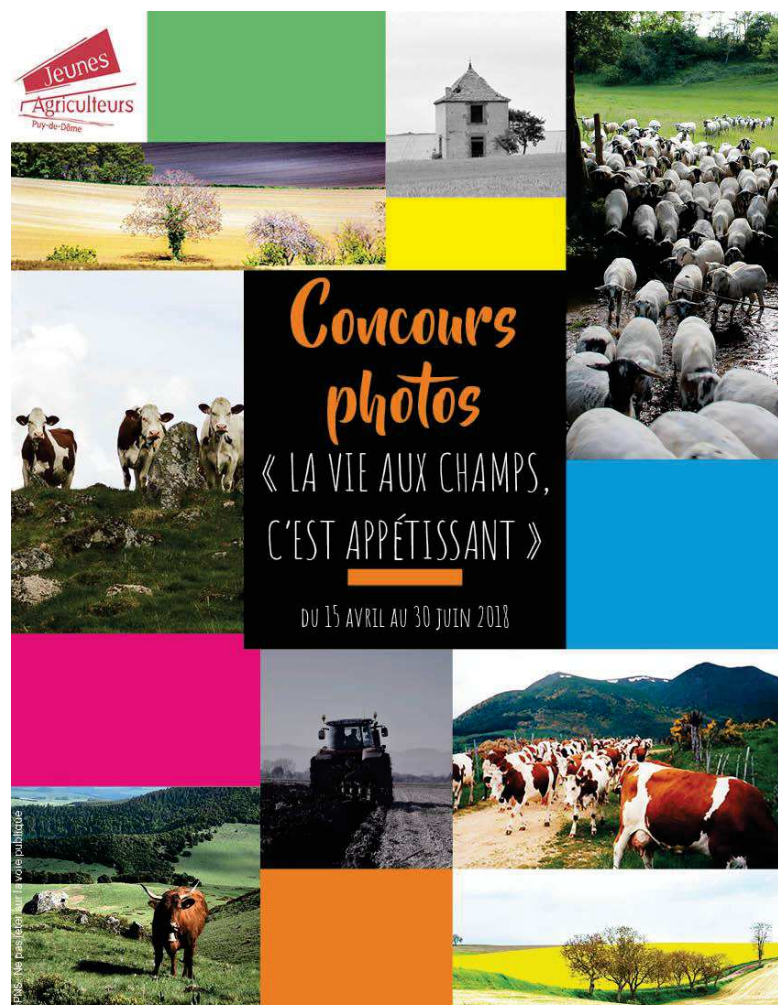
Concours photo JA 63 Du 15 avril au 30 juin 2018



« La vie aux champs, c'est appétissant »

L'agriculture du Puy-de-Dôme est aussi riche que diversifiée. On y retrouve différentes productions : élevage bovin, ovin, porcin, cultures céréalières, aviculture, vignes. Et il en existe également de plus atypiques !

Ce concours photo invite à mettre en avant la richesse et la qualité de l'agriculture départementale. Les JA63 souhaitent également montrer la diversité agricole de notre département et communiquer positivement sur leur métier et leurs pratiques au travers de vos différents clichés.



Le concours est ouvert à tous jusqu'au 30 juin 2018. Seul impératif : les photos doivent être prises sur le territoire du département du Puy-de-Dôme

Les JA63 espèrent retrouver la beauté de l'agriculture grâce au sens artistique et à l'imagination de chacun.

Un jury composé de professionnels agricoles délibèrera le 09 juillet. La remise des prix aura lieu le 15 août. Nos partenaires nous suivent sur ce projet : Crédit Agricole Centre France, Groupama Rhône Alpes Auvergne, Cerfrance Puy-de-Dôme Avenir et Limagrain.

Les 15 premiers clichés seront exposés lors de Terre en Fête, événement agricole comprenant la finale départementale de labour le 15 août à Sauxillanges. Les trois plus belles photos seront récompensées.

Nous ne sommes pas encore en mesure de vous annoncer les lots à gagner, mais nous les communiqueront sur notre page Facebook dès que possible.

Cependant, à titre indicatif, l'année dernière les lots étaient les suivants : une tablette numérique, une smartbox et un panier garni.

Concours gratuit et ouvert à tous
Organisé par les Jeunes Agriculteurs du Puy-de-Dôme et soutenu par nos partenaires.
Règlement et inscription sur : Facebook - Jeunes Agriculteurs Puydedome
ou <https://jeunesagriculteurs63.wixsite.com/ja63>
Plus d'informations: 04.73.44.46.82



Pour participer il suffit de télécharger la fiche de participation en PJ ou disponible sur le Facebook : Jeunes Agriculteurs Puydedome ou sur le site <https://jeunesagriculteurs63.wixsite.com/ja63> et de la renvoyer avec vos 3 photos maximum à jeunes-agriculteurs-63@wanadoo.fr.

Contact : Jeunes Agriculteurs 63
11, allée Pierre de Fermat
63170 Aubière
04 73 44 46 82/07 68 96 36 79
jeunes-agriculteurs-63@wanadoo.fr

Article 1 : Organisation du concours

Jeunes Agriculteurs du Puy-de-Dôme organise un concours photo visant à promouvoir et à valoriser l'image de l'agriculture régionale. Le concours est gratuit et ouvert à tous. Le thème retenu est : « La vie aux champs, c'est appétissant ».

Article 2 : Conditions

- Les participants devront envoyer leurs photographies à partir du 15 avril 2018 jusqu'au 30 juin 2018. Les photographies parvenues en dehors de ces dates ne seront pas retenues.
- Les photos doivent avoir une résolution d'au minimum 2400x1800 pixels afin de pouvoir être imprimées en grand format.
- Les photos devront être envoyées en format numérique par mail (JPEG ou PNG), accompagnées du formulaire de participation dûment complété et signé à l'adresse : **jeunes-agriculteurs-63@wanadoo.fr**
- Le formulaire de participation est téléchargeable sur : la page Facebook [Jeunes Agriculteurs Puydedome](#) ou sur le site internet <https://jeunesagriculteurs63.wixsite.com/ja63>
- 3 photos maximum sont autorisées par participant.
- Chaque photo doit être accompagnée d'un titre ou d'une légende et du lieu où a été pris le cliché (dans le Puy-de-Dôme obligatoirement). Nous vous rappelons qu'il est également important que les photos envoyées dans le cadre du concours soient récentes.
- La participation sera effective à partir de la réception du formulaire de participation.
- L'objectif étant de valoriser l'agriculture de notre département, les photographies sans rapport avec l'agriculture départementale seront écartées du concours.

Article 3 : Jury et sélection

Les gagnants seront désignés par un jury composé d'agriculteurs membre du conseil d'administration de JA 63 et de personnes désignées parmi les organisations professionnelles agricoles partenaires des JA 63. La sélection aura lieu le 09 juillet.

La remise des prix aura lieu à l'occasion de la Finale départementale de labour, Terr'en fête, le mercredi 15 Août 2018 à Sauxillanges. Les 15 premiers clichés seront exposés.

Article 4 : Lots

Les trois plus belles photos seront récompensées.

Nous ne sommes pas encore en mesure de vous annoncer les lots à gagner, mais nous les communiquerons sur notre page Facebook dès que possible.

Cependant, à titre indicatif, l'année dernière les lots étaient les suivants : une tablette numérique, une smartbox et un panier garni.

Article 5 : Autorisations

Le participant au concours déclare avoir l'autorisation des personnes représentées sur les clichés. Pour les photographies représentant un ou des enfants, le participant déclare détenir l'autorisation des parents ayant autorité sur l'enfant.

Par ailleurs, le participant garanti à Jeunes Agriculteurs du Puy-de-Dôme que les photographies soumises au concours ne portent directement atteinte aux droits des personnes, des noms, des marques déposées et des appellations commerciales représentées.

Article 6 : Utilisation et droit de reproduction

Le participant cède à Jeunes Agriculteurs du Puy-de-Dôme les droits de reproduction et d'utilisation des photographies envoyées dans le cadre du concours, et ce à titre gratuit pour une durée de 10 ans, pour publications, si elles sont retenues, dans le cadre du concours photo 2018 ainsi que pour toutes autres publications éditées par Jeunes Agriculteurs du Puy-de-Dôme. Le participant accepte de voir les photographies envoyées dans le cadre du concours être diffusées sur les sites Internet et réseaux sociaux faisant la promotion du concours.

Par ailleurs, les Jeunes Agriculteurs du Puy-de-Dôme sont favorables à recevoir, tout au long de l'année, des photographies pouvant être réutilisées pour la communication de la structure.

Article 7 : Responsabilités

Les organisateurs ne pourront être tenus responsables de tout problème lié au déroulement du concours, qu'il s'agisse d'une erreur humaine, informatique ou de quelque autre nature.

Par ailleurs, Jeunes Agriculteurs du Puy-de-Dôme se réserve le droit d'annuler le concours en cas de force majeure.

Article 8 : Acceptation du règlement

La participation au concours implique l'acceptation du présent règlement par les participants. Son non-respect entraînera d'office l'annulation de la candidature. Toute contestation relative à l'interprétation et à l'application du présent règlement sera étudiée par les organisateurs.

Contacts

Jeunes Agriculteurs du Puy-de-Dôme
11, allée Pierre de Fermat
63170 Aubière
04 73 44 46 82 / 07 68 96 36 79
jeunes-agriculteurs-63@wanadoo.fr

FICHE DE PARTICIPATION

Concours Photo 2018 Jeunes Agriculteurs du Puy-de-Dôme

« La vie aux champs, c'est appétissant »

NOM :

Prénom

Adresse :

CP :Commune:.....

Tel:.....

Email :

Déclare participer au concours photo 2018 organisé par Jeunes Agriculteurs du Puy-de-Dôme, avoir pris connaissance du règlement du concours (disponible sur le [Facebook Jeunes Agriculteurs Puydedome](#) et sur le site <https://jeunesagriculteurs63.wixsite.com/ja63>) et en respecter toutes les clauses.

Photo(s) présentée(s) :

	Nom du fichier envoyé	Titre ou légende de la photo	Lieu de prise de vue
Photo 1			
Photo 2			
Photo 3			

Date et signature

Fiche à joindre à l'envoi de vos photos, à envoyer à l'adresse mail

jeunes-agriculteurs-63@wanadoo.fr

avant le 30 juin 2018.

Jury de sélection le 09 juillet 2018.

Contacts

Jeunes Agriculteurs du Puy-de-Dôme
11, allée Pierre de Fermat
63170 Aubière
04 73 44 46 82 / 07 68 96 36 79
jeunes-agriculteurs-63@wanadoo.fr